Année 2006, Numéro 12

Commune d'Arcey

Informations Municipales

Dans ce numéro :

EDITORIAL	2-3
DONNEES BUDGETAIRES	4-5
TRAVAUX DE L'ANNEE	6-7
EVENEMENTS DE L'ANNEE	8-9-10-11
CENTRE DE LOISIRS ET ACCUEIL PERISCOLAIRE	12-13
DEPART ET ARRIVEE	14
DES NOUVELLES DES ECOLES	15
VIE ASSOCIATIVE	16 à 22
ETAT CIVIL	23
INFOS PRATIQUES	24-25
UN PEU DE CIVISME	26
VIE ECONOMIQUE	27
ASSISTANTES MATERNELLES	28

Éditorial

***Madame, Mademoiselle, Monsieur*,**

Avec l'arrivée de la nouvelle année, c'est l'occasion pour moi de vous présenter tous mes vœux de bonheur et santé. Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin des informations sur la vie de notre Commune, sur les travaux réalisés ou qui sont en cours de réalisation, comme par exemple la réfection de notre église, les sanitaires de la salle polyvalente.

2005 a vu la suppression d'une classe en maternelle malgré un effectif de 59 enfants pour deux classes maintenant. Je tiens à souligner le combat des parents d'élèves et des enseignants pour éviter cette fermeture, combat digne et exemplaire. La municipalité n'est pas restée indifférente à ce problème. Malgré l'entretien que nous a accordé Monsieur l'Inspecteur d'Académie à Besançon qui a écouté parents d'élèves, enseignants et moi, nous n'avons pas obtenu satisfaction ; ce qui est regrettable pour les enfants.

En 2006, la réfection des rues des Dahlias et Pinsons est programmée dès ce printemps. Nous avons obtenu les subventions de l'État attendues. Vont commencer également les travaux de viabilité des lotissements «Les Pinsons» et «l'Epine». C'est la Commune qui est maître d'ouvrage. Nous avons acheté le terrain pour le lotissement «les Pinsons», passé une convention avec les propriétaires pour le lotissement de «l'Epine». L'arrivée de nouveaux habitants aidera à la réouverture de la troisième classe de maternelle et permettra de garder les cinq classes en primaire. Ce sera également un plus pour les commerces de proximité et les professions libérales.

A travers les divers comptes-rendus des séances du Conseil Municipal, vous n'ignorez pas le projet de création d'une zone commerciale sur notre commune ou sur une commune voisine. A la suite de difficultés rencontrées par Codifrance pour acquérir le foncier sur notre Commune, ce projet a pris du retard. Il semble que le problème du terrain soit maintenant résolu. Dans le même temps, l'autre enseigne qui avait également voulu s'installer à Arcey s'est retournée vers la Commune de Désandans. Un projet de circulation pour accéder à cette surface depuis la R N 83 entre Arcey et Désandans a été soumis à la DDE.
Actuellement bien que j'ai espoir que le projet d'Arcey sera maintenu, je ne peux vous dire d'une façon officielle que nous accueillerons cette surface, ce serait dommageable pour notre commune à travers la taxe professionnelle et les emplois. J'ai également sous les yeux la proposition de Codifrance faite à la boulangerie Bernard. Elle me semble parfaitement négociable et honnête, mais cela n'est pas du ressort du Maire.
Je souhaite que nous gardions nos habitudes, c'est-à-dire utiliser nos commerces de proximité comme nous le faisons aujourd'hui, mais au lieu de prendre notre voiture pour nous rendre dans les surfaces commerciales des villes voisines, nous aurons la possibilité de rester dans notre village.

Également un projet très ambitieux pour notre Commune : un accueil périscolaire. Il y a plusieurs années que cette demande a été faite. Je demande aux plus anciens de la compréhension. De nombreux couples à Arcey ont pu bâtir alors que seul le mari travaillait, cette époque est révolue, il faut maintenant deux salaires. Les jeunes couples méritent autant que nous, s'ils le peuvent et le veulent, de faire construire leur maison, d'où la nécessité de créer ce genre de service. Nous avons également comme souci que les gardiennes agréées ne perdent pas leur emploi ; aussi l'accueil pendant les périodes scolaires se fera à partir de six ans.

Toutes les aides possibles seront sollicitées auprès de divers organismes, aussi bien pour l'investissement que pour le fonctionnement. Néanmoins, nous aurons recours à un emprunt, mais un remboursement de prêt très important se termine en 2006. Certains pensent que notre Commune est riche. Pour information je vous communique le revenu par habitant d'Arcey, c'est-à-dire les quatre taxes plus la dotation de l'État :

- *ARCEY : potentiel financier par habitant communal : 352,572 €*
- *Moyenne des communes du Doubs : 795,219 €, la différence vient surtout de la Taxe Professionnelle.*

Grâce aux carrières, vous pouvez ajouter entre 60 et 80 € par habitant suivant les années.
Pourtant vos impôts ne sont pas trop élevés et notre endettement est inférieur à la moyenne des communes du département.
Pour arriver à ce résultat, il nous faut une gestion rigoureuse et faire parfois l'impasse sur certaines dépenses qui ne nous semblent pas prioritaires.

Une réalisation qui tient à cœur à beaucoup de conseillers, aux Adjoints et au Maire, c'est le chemin piétonnier entre la Poste et les écoles, avec la réalisation d'un coin repos et l'implantation d'un verger communal. Les enseignants y sont également très favorables, le verger sera à leur disposition.

L'acquisition de la maison Geissbühler fait également partie de nos projets pour en faire une demeure «Family». Avant de prendre une décision et faire une proposition concrète aux héritiers, il nous faut faire réaliser une étude de faisabilité. Nous recevrons au mois de janvier un responsable de ce genre de service. Une maison Family est une unité de vie pour des personnes âgées non dépendantes ; trois ou quatre petits logements sont situés au rez-de-chaussée, la demeure de la gardienne, de préférence au-dessus. Elle est, entre autres, chargée de la préparation des repas pris en commun. A suivre…

Comme vous pouvez vous en rendre compte, nous ne sommes pas en peine de projets ; tous n'ont qu'un but, rendre notre village plus accueillant, un village où le maximum de services peut être utilisé par les habitants.

Je remercie le personnel communal pour leur disponibilité et le travail fourni, les conseillers qui s'impliquent dans la vie communale ainsi que les Adjoints, les personnes qui ont permis l'acquisition foncière entre la Poste et les écoles, les propriétaires qui nous ont vendu les terrains pour le lotissement « les Pinsons », ou permis de signer une convention pour le lotissement de «l'Epine».

Pour terminer un petit mot sur Claire Poisot qui nous quitte pour aller à la CAPM. Arrivée comme emploi jeune en 1998, très rapidement elle a passé le concours de rédacteur. Je la remercie et la félicite du travail accompli et lui souhaite beaucoup de réussite au sein de sa nouvelle collectivité.

Vous savez que ma préoccupation majeure est le devenir de notre Commune et le bien être de ses habitants.

Votre Maire

Claude CLEMENT

Données Budgétaires

L'année 2005 a été très calme au niveau des réalisations d'investissement ; ce n'est pas faute d'avoir fait des prévisions intéressantes au budget primitif.

Quelques chantiers lancés en 2004 ont été finis cette année, mais leur financement était rattaché à 2004. D'autres ont été suivis pour la commune mais étaient du ressort de la communauté de communes pour l'assainissement et du syndicat d'eau pour la conduite d'eau du CD 33.

La plupart des grandes prévisions 2005 n'a pas été réalisée ou est en cours :

- La réfection de l'intérieur de l'église débutée en automne est toujours en cours.

- La réfection des rues des Pinsons et Dahlias : les accords de subventions sont arrivés très tard, la consultation des entreprises vient de se faire, la société Climent a été retenue, les travaux sont prévus début 2006.

- La réfection des sanitaires de la salle polyvalente a été volontairement repoussée pour être réalisée en janvier qui est un mois où les locations sont traditionnellement les plus faibles.

- Il reste les lotissements de la rue des Pinsons, les travaux vont enfin commencer, là encore les dossiers nécessaires à de telles réalisations sont complexes et longs à monter. Dans ce cas la coordination des différentes parties prenantes est un gros travail (EDF, Telecom, Générale des eaux, la communauté de communes, le syndicat des eaux , la commune, DDE, DDASS). La construction et le suivi de ce dossier ont été une charge énorme, on peut féliciter notre maire. Les pelleteuses sont dans les starting-blocks (les entreprises sont choisies). Nous aurons bientôt de nouveaux administrés. Le bilan financier de cette opération sera, comme prévu, à zéro ou à peine positif, la vente des terrains comblera les frais engendrés par les travaux et le prix d'achat des terrains.

Pour le fonctionnement, avec l'aide de Mademoiselle Poisot, je vous présente les résultats 2005 sous forme de camembert, et un tableau pour comparer avec l'an dernier.

Dépenses	**2005**	**2004**	**%**
Charges à caractère général	168800	160348	5,3
Charges de personnel	185288	177012	4,7
Autres charges de gestion courante	120612	100479	20,0
Charges financières	9698	11100	-12,6
Recettes	**2005**	**2004**	**%**
Produit et service	186403	96003	94,2
Impôts et Taxe	217870	209169	4,2
Dotations et participations	270640	269150	0,6
Autres produits de gestion courante	35193	35300	-0,3
Atténuation de charges	27184	25050	8,5

Données Budgétaires

La majorité des dépenses a progressé, de manière presque normale pour les deux premières, les plus importantes. La troisième concerne les subventions et la gestion des centres de loisirs où nous avons fait un effort particulier cette année et nous en sommes fiers. La quatrième est en baisse, on peut s'en réjouir, ce sont les charges des emprunts qui diminuent, ce qui nous permettra peut-être dans le futur d'emprunter pour une action d'envergure.

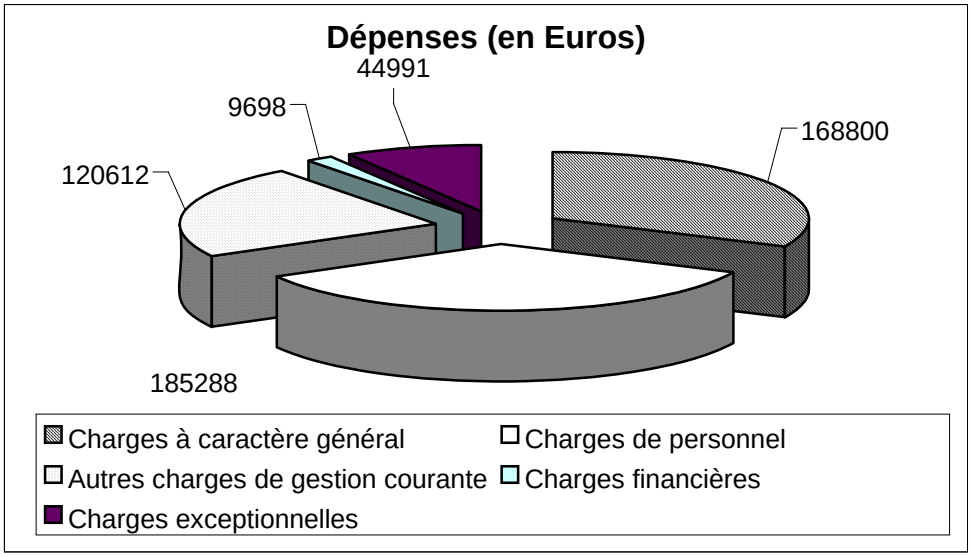

Pour les recettes, on peut les qualifier de stables, à l'exception de la première qui explose! Ceci est dû uniquement aux recettes des carrières qui fluctuent d'année en année, mais la carrière Courroux a atteint cette année son rythme de fonctionnement normal et les recettes ont grandi en conséquence. Nous pouvons être satisfaits du niveau des recettes qui ne peut qu'augmenter avec les années TGV qui se profilent. Il nous aidera à supporter les désagréments de ces activités industrielles!

Comme chaque année, j'invite toute personne intéressée à venir consulter les documents administratifs réels, d'autant que pour l'année 2006 une réforme de la "M14" (modèle budgétaire pour les communes) simplifiera les documents. Tout ceci dans le but de les rendre plus accessibles aux élus non spécialistes et également aux administrés. Alors profitez-en ce sera peut-être aussi simple et intéressant que le dernier Astérix …!!

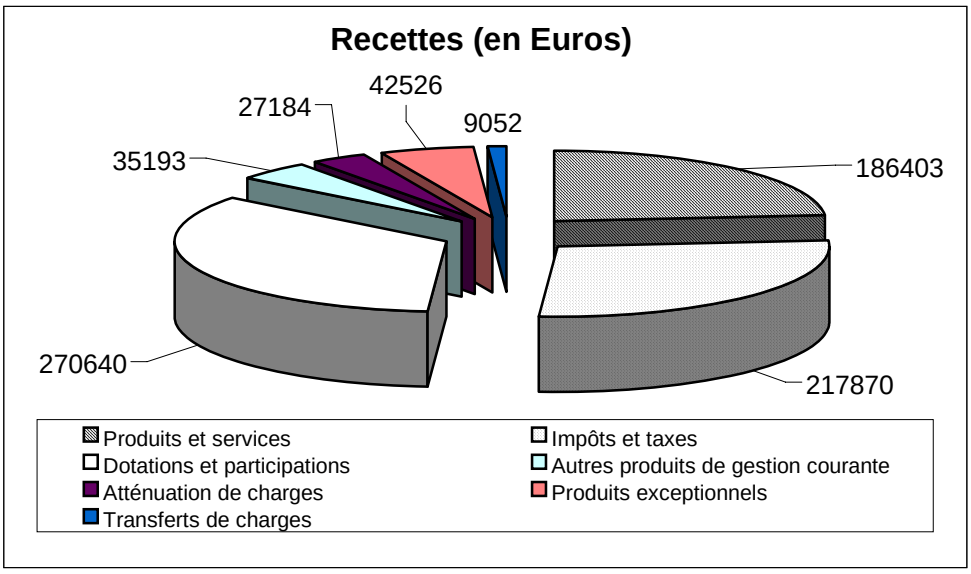

Travaux de l'année 2005

2006 pointe le bout de son nez. Il est temps pour nous de faire le point sur les travaux qui ont été réalisés en 2005 dans notre commune.
Les chantiers principaux ont concerné :

L'école primaire :

Dans ces locaux, les portes de secours permettant d'évacuer les salles de classe en cas d'urgence accusaient leur âge (elles dataient de la construction du bâtiment). Elles n'offraient plus les conditions nécessaires de sécurité et d'étanchéité. Il devenait urgent de les modifier ou de les changer. Trois d'entre elles seront réparées et pour la quatrième (classe de Mme Schlatter), c'est la seconde solution qui a été retenue : une porte neuve sera posée. Les travaux sont en cours de réalisation. C'est l'entreprise PONCE d'Arcey qui les effectue.

Les stores, eux aussi, dataient de la construction de l'école. S'agissant de stores à lamelles, ils ont été remplacés par des modèles équivalents. Les coloris ont été choisis par les enseignants.

Pour être tout à fait complet, signalons également que certains éléments du grillage de la cour de récréation ont été remplacés, qu'un nouveau photocopieur est en service dans cette école depuis le printemps et que des lecteurs DVD internes ont été installés dans les unités centrales des ordinateurs de la salle d'informatique. Ces dernières acquisitions illustrent la volonté de notre commune d'offrir aux élèves et à leurs enseignants du matériel toujours à la pointe du progrès.

L'école maternelle :

Une petite cuisine en kit a été acquise pour être installée dans cette école. Ce sont les employés communaux qui ont assuré le montage et la mise en place de ce mobilier.

Les bâtiments communaux :

Plusieurs gros chantiers sont encore en cours de réalisation en cette fin d'année.

C'est le cas de notre église. Les enduits intérieurs étant sales, passablement jaunis par le temps, il fallait les rénover. Murs et plafonds ont été entièrement traités et repeints par une entreprise spécialisée. Pour atteindre facilement les plafonds, des échafaudages impressionnants ont été installés à l'intérieur du bâtiment durant plusieurs semaines. Pendant ce temps, les abat-son du clocher étaient rénovés par l'entreprise Dormois.

Autre chantier en cours de réalisation, les toilettes de la salle des fêtes. Vétustes, elles ont été démontées par nos employés communaux avant d'être complètement réhabilitées. C'est d'ailleurs parce que les travaux ont pris un peu de retard que le traditionnel repas des Anciens n'aura pas lieu cette année en janvier mais en février. Ainsi, à cette occasion, nos aînés pourront étrenner les nouveaux locaux très fonctionnels qui sont en cours d'installation. D'autre part, la cuisine de cette salle très utilisée ne disposant pas de chambre froide, il a été décidé de remplacer le vieux réfrigérateur par divers appareils plus performants en matière de production de froid. Une armoire frigorifique et un congélateur . Enfin, le lave-vaisselle a été remplacé par un modèle très fonctionnel disposant d'un adoucisseur d'eau incorporé.

A l'extérieur, un garde-fou a été installé au dessus du mur de soutènement du talus artificiellement créé entre le parking du bas et celui du haut. Il assure dorénavant la protection optimale des jeunes enfants qui viennent de temps en temps jouer sur ce talus.

Dans la salle polyvalente, des rideaux ont été installés ceci pour éviter aux sportifs qui utilisent régulièrement cette salle (tir à l'arc, danse, badminton, judo, etc…) d'être gênés par les

reflets du soleil sur les importantes surfaces vitrées.

A la mairie, le parvis extérieur était sévèrement dégradé. A terme, si rien n'avait été entrepris, on aurait pu s'attendre à des infiltrations d'eau pouvant endommager le plafond de l'entrée de la salle des mariages, à l'étage inférieur. Aussi, il a été rénové par une société spécialisée qui en lui rendant un aspect extérieur plus esthétique, a définitivement réglé les éventuels problèmes d'humidité à l'étage du dessous. Dans le même temps, nos employés communaux ont drainé la butte de terre appuyée contre le mur du parvis et scellé en surface de très gros galets qui permettent à l'eau de ruisseler naturellement en direction de la rampe d'accès au parking de la mairie.

Les courts de tennis :

Jusqu'à présent, joueurs et visiteurs accédaient aux courts de tennis du club par une esplanade en sable durci. Ce sable se logeait facilement dans les semelles des chaussures de sport et agissait comme un abrasif au contact du béton poreux qui recouvre nos deux courts (exemple : les lignes de jeu s'effaçaient trop vite). Compte-tenu des coûts de remise en état des surfaces de jeu, cette esplanade a été entièrement recouverte de pavés autobloquants. Cette opération longue et fastidieuse fut menée à bien par nos employés communaux durant l'automne.

Les vestiaires du football :

Une nouvelle chaudière est en service maintenant dans ces locaux. L'ancienne était trop vétuste et ne pouvait plus chauffer correctement les locaux.

La voirie :

La rue de Montbéliard est depuis plusieurs mois le siège d'importants travaux. Après la modernisation du réseau d'eau dans sa partie supérieure, le réaménagement de sa chaussée, ce sont des trottoirs dans les virages de la fontaine qui ont vu le jour cette année. Ils permettent ainsi de cheminer sans danger le long de cette rue très fréquentée depuis l'entrée dans les virages jusqu'à la sortie du village direction Ste-Marie. Rappelons qu'e, en moyenne, 5600 véhicules circulent chaque jour sur le CD 33.

Un peu plus bas, la place du «Chapeau Rouge» est en cours d'aménagement. Là aussi, des trottoirs ont été réalisés et un arrêt de bus a été implanté. Cet arrêt, en verre, répond à toutes les normes de sécurité et abrite quotidiennement les élèves qui attendent le bus du collège et du lycée. Il complète efficacement la série de nouveaux abribus construits par la commune ces trois dernières années, à d'autres points du ramassage scolaire. Derrière l'abribus, la place sera aménagée et un cadran solaire y sera installé.

Suite à l'intervention des riverains et de la mairie, le revêtement du CD 33 est prévu en 2006. Nous espérons que ces travaux seront réalisés en une seule tranche. Ainsi les désagréments sonores qui sont la conséquence des travaux sur le réseau d'eau seront enfin éliminés.

Alain Pasteur

Événements de l'année 2005

Présentation de vœux du maire

Nous étions tous réunis ce samedi 08 janvier 2005 pour recevoir les vœux de Claude Clément, notre maire. C'est en présence de Mr Louis Souvet, sénateur-maire de la ville de Montbéliard, de Mr Marcel Bonnot, notre député, de Mr Rémy Nappey, maire de l'Isle sur le Doubs et conseiller général du canton, que Claude Clément a souhaité à chacun une bonne et heureuse année 2005. Le public nombreux a assisté à la traditionnelle remise des cadeaux à tous nos employés communaux. Le maire a rappelé, si besoin était, que l'accueil du public à la mairie est toujours très chaleureux et qu'en 2005 encore une fois, des économies substantielles furent réalisées grâce au travail efficace de nos employés communaux.

Repas des anciens

Avec beaucoup de chaleur et d'émotion, Claude Clément a accueilli tous nos anciens qui s'étaient déplacés pour l'habituel repas de début d'année. Cette année, ce sont plus de 120 personnes qui ont participé à cette sympathique journée du 22 janvier 2005. Le conseil municipal, conjointes et conjoints y compris, était mobilisé pour servir tout ce petit monde. Entre services et vaisselles, le temps passa très vite pour ces bénévoles. Pour les participants invités, ce fut une journée particulièrement réussie ! Après un succulent repas préparé par M. Bourrasseau, traiteur à Colombier-Fontaine, les danseurs furent comblés, l'orchestre enchaînant les tempos les plus variés. Vers 19 h 30, la soupe à l'oignon était servie et les courageux envahissaient à nouveau la piste de danse jusqu'à 22 h 30. Ce fut une bien belle journée qui rappelons-le permet le rapprochement des générations.

Création d'un verger communal

C'est au printemps 2005 que l'idée d'acquérir le terrain situé entre la poste et l'école primaire commença à prendre forme. Le projet s'articule autour de la création d'un chemin piétonnier à usage notamment des scolaires, entre la rue de la 5ème DB et la rue Charles de Gaulle (qui est la rue des écoles). Il permettra à terme aux enfants scolarisés et à leurs parents, de se rendre aux écoles sans avoir à marcher dans la rue du stade (dangereuse car pas très large) ou le long de la rue de Villersexel. Un verger communal créé en collaboration avec les écoles, pourrait voir le jour. Des bancs seraient aussi installés le long du parcours, l'idée étant d'inciter petits et grands à se rendre à l'école à pied au lieu d'utiliser la sempiternelle voiture.

Achat d'un nouveau tracteur

Prise en conseil municipal en janvier, la décision d'acquérir, pour nos employés communaux, un nouveau tracteur, se concrétisa au tout début de la belle saison. Flambant neuf et doté de perfectionnements techniques sans précédent, cette machine performante doit améliorer les conditions de travail de nos employés communaux.

Cérémonie du 8 mai 2005

Ce dimanche 8 mai 2005, sous un ciel couvert, l'ensemble du conseil municipal, quelques anciens et de nombreux parents accompagnés de leurs enfants, ont assisté à la traditionnelle cérémonie célébrant la victoire des alliés sur l'envahisseur germanique, le 8 mai 1945. Devant le monument aux morts, Claude Clément a lu le discours du ministre délégué aux anciens combattants. Il a rappelé que la guerre sévit encore dans certaines parties du monde comme en Irak.

Ensuite, les petits et les grands furent conviés à prendre l'apéritif à la mairie.

Inauguration du Bâtiment du Tir à l'arc

La Compagnie de tir à l'arc d'Arcey s'est construit un bâtiment près de leur nouveau terrain de tir à côté du moto cross. Cette construction a pu être réalisée grâce à la bonne volonté des bénévoles du club et à la Mairie qui a fourni le bois pour la charpente et les autorisations nécessaires.

L'inauguration à eu lieu le vendredi 27 mai 2005 en présence de M. le Maire et de Jean Claude DAGNICOURT, Président de la Compagnie.

Assemblée AFPAD

Le 28 juin 2005, s'est tenue à la salle polyvalente, l'assemblée générale de l'Aide aux Familles et aux Personnes âgées à Domicile (AFPAD). La commune subventionne cette association suivant le nombre d'heures effectuées chez les personnes âgées . En 2005, elle a donné 640 €. (Voir page 11)

Noces d'or des époux Marey

Le 6 août 2005 les époux Marey Pierre et Suzanne (née Rouillot) ont fêté leurs 50 années de vie commune.

C'est en effet à Belfort le 31 Juillet 1955 qu'ils s'étaient dit "OUI". Ils avaient réuni leurs familles ainsi que de nombreux amis pour fêter cet événement.

Toutes nos félicitations à ce couple bien connu des amateurs de théâtre.

Noces d'or des époux Vermot

Mr et Mme Vermot forment un couple sympathique, fort connu à Arcey. Ils se sont mariés le 31 décembre 1955. Ils ont eu le plaisir de fêter cette année leur 50 ans de mariage le samedi 17 septembre 2005.

André le frère de René Vermot, qui réside à Héricourt s'est marié la même année.

Les deux frères et leurs épouses ont donc fêté leurs cinquante années de vie commune ensemble à Arcey.

M. Clément notre maire, était convié à partager leur joie. Nous les félicitons à notre tour.

Cérémonies du 11 et 20 novembre 2005

Par contre, c'est dans un froid glacial que se déroulèrent les cérémonies du 11 novembre au monument aux morts et du 20 novembre au monument de la 5ième DB. Le maire, entouré de son conseil municipal, rappela dans ces occasions, la nécessité d'informer nos jeunes concitoyens sur le destin de ces soldats qui périrent dans les conflits du XXième siècle.

Téléthon

Enfin, nous terminerons par une note d'espoir, celui qui anime tous ces bénévoles au service du Téléthon. Cette année encore, ce fut un beau succès à Arcey, malgré le temps maussade. Le montant des dons dépassa celui de l'an passé, preuve que la générosité ne s'use pas forcément. **2161,13 euros** furent collectés et remis à la caravane officielle du Téléthon, lors de son passage dans notre village.

On le comprend bien en lisant cet article, la vie à Arcey fournit son lot d'évènements joyeux, importants, graves quelquefois. Mais c'est tout simplement la Vie.

Alain Pasteur et Joël Magnin

AFPAD

Association d'Aide aux Familles et aux Personnes Agées à Domicile

L'AFPAD aide les familles.

Si vous devez faire face à :

- Une maladie
- Une grosse fatigue
- Des difficultés familiales importantes
- Une surcharge de travail
- Un handicap
- La naissance d'un enfant …

L'AFPAD met à votre disposition une aide :

- Qualifiée
- Discrète
- Attentionnée

Nous nous chargeons d'apaiser vos soucis quotidiens.

Des organismes publics ou privés peuvent vous apporter une contribution : la CAF, la CNAM, la DIFS, …

Nous étudierons un financement adapté à votre situation.

Jours et horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi :
8 H 00 - 12 H 00 et 13 H 30 - 17 H 30.

Fermé le jeudi matin
permanence de 13 H 30 à 19 H 00.

Le vendredi :
8 H 00 - 12 H 00 et 13 H 30 - 17 H 00.

10-12 rue du Mont Bart prolongée
25200 MONTBELIARD

Tél. 03 81 91 18 05

Fax : 03 81 91 33 10

Email : AFPAD25@wanadoo.fr

Centre de loisirs et accueil périscolaire

Comme chaque année la municipalité a mis en place un service de Centre de Loisirs Sans Hébergement (CSLH) organisé par l'association des FRANCAS de Montbéliard.

On désigne souvent ces centres de loisirs par le raccourci "les francas" car ce sont eux qui les organisent (encadrement et propositions d'activités), mais le terme technique exact c'est bien un CLSH, qui pourrait être organisé par une autre association ou même totalement par la mairie. Cette précision n'est pas une menace pour l'association des Francas car nous sommes, jusqu'à présent, satisfaits du travail accompli et nous n'envisageons pas de changer de partenaire. Je tenais quand même à repréciser les choses car des confusions ont été faites à une certaine époque entre les propositions de cantine, de centres de loisirs d'été, de centre de loisirs permanent et cette association qui n'a qu'un rôle de prestataire de service, délégué par la mairie.

En 2005 le conseil municipal a décidé d'accentuer son effort financier dans ce domaine pour diminuer la part famille et mettre à disposition des Francas des fonds supplémentaires pour diversifier encore plus les activités proposées à nos enfants. Le but était de rendre encore plus attractif ce centre de loisirs afin d'augmenter le nombre d'enfants. Les conséquences espérées étaient d'une part la satisfaction des familles sur les plans pédagogique et financier (même pour les plus modestes), et d'autre part de pouvoir mieux répartir les frais fixes, comme par exemple la rémunération du directeur du centre, afin de diminuer les coûts de revient.

A la vue des résultats des participations, on peut dire que le conseil a visé juste, car nous avons atteint cette année des taux d'occupations que nous n'avons peut -être jamais eu. C'est une grande satisfaction, il ne faut pas se reposer sur nos lauriers, nous allons de nouveau cette année mettre en place ces centres de loisirs, aux vacances de printemps et en juillet. Nous allons de nouveau tout reprendre pour encore essayer d'améliorer ce service.

Les conditions matérielles dans lesquelles se déroulent ces centres sont bonnes et je profite à nouveau de ce bulletin pour remercier les enseignants de l'effort qu'ils font pour mettre à disposition leurs salles de classe, surtout pour le printemps. Mais vu le nombre grandissant de participants, c'est de plus en plus difficile et je ne vous cache pas que le projet de centre de loisirs permanent avec un bâtiment spécifique, nous facilitera grandement la tâche. Ce n'est pas impératif, mais la gestion des diverses salles n'est pas toujours simple. Vous pourrez vous référer à l'article spécifique sur ce projet de nouveau bâtiment.

Pour prévoir le budget du CLSH, le nombre de journées enfant avait été estimé à 1492 avec un coût prévisionnel de 17,5 € par jour, nous espérions déjà à cette époque une hausse des inscriptions. La participation réelle a été de 1507 journées, combinée aux efforts de la CAF, cela a généré un coût à la journée de 15,79€. Cette baisse est appréciable et elle permettra de prévoir des coûts familles peut -être inférieurs pour l'an prochain ou d'améliorer encore les activités du centre..

Le bilan fait également apparaître un total de 44 enfants qui ont pu profiter des bons vacances de la CAF, ce chiffre est en progression et montre que les familles aux revenus modestes ont pu faire profiter leurs enfants du centre de loisirs, certainement grâce à la politique tarifaire menée par la municipalité.

La participation des enfants extérieurs à la commune a, elle aussi, augmenté. Les municipalités de ces villages se sont alignées sur les subventions qu 'Arcey donne. Cela prouve clairement que la politique des participations communales, que nous menons ensemble, conditionne en grande partie l'engagement des familles. J'en profite pour vous informer qu'à ce niveau l'entente avec les communes de Desandans, Aibre, Le Vernoy et Semondans est idéale et que les décisions financières prises en début d'année, pour préparer ces centres, le sont de manière collégiale, même si le centre est sous la responsabilité unique de notre commune. Nous faisons tout ceci en dehors de la Communauté de Communes, nous assumons pleinement notre coopération libre et volontaire, nous espérons simplement que cela fasse école pour d'autres relations dans l'intercommunalité!

Dès à présent sachez que l'an prochain les deux centres de loisirs seront reconduits, celui du printemps pendant les deux semaines de vacances et celui d'été à partir du jeudi 6 juillet jusqu'au 28. Si vous avez des enfants en maternelle ou au primaire n'hésitez pas à nous faire part de vos doléances sur vos besoins spécifiques d'accueil périscolaire, soit à l'occasion d'une rencontre avec un membre du conseil ou en prenant rendez-vous avec le maire ou un adjoint. Nous prendrons notes de vos demandes, elles viendront peut-être nous conforter dans le développement de certains projets ou tout simplement prendre en compte certains aspects auxquels nous n'avions pas pensé.

Que les centres de loisirs 2006 soient d'un aussi bon cru que ceux de 2005!!

Roger Petitcuenot

Centre de loisirs et accueil périscolaire

Un beau terrain pour implanter l'accueil périscolaire

Si vous suivez les comptes-rendus du conseil municipal vous êtes certainement au courant de l'étude de faisabilité d'un centre de loisirs permanent, que le conseil a décidé de mener. Voici quelques détails, qui complèteront ces comptes-rendus.

Un centre de loisirs permanent consiste à accueillir les enfants sur pratiquement toutes les périodes de l'année en dehors des heures scolaires. Il se déroule généralement de 7H à 18 ou 19 heures les jours de semaine. Les enfants sont accueillis par un service d'animation en dehors des heures de classe : le matin, le soir, le midi, où ils sont nourris, et le mercredi toute la journée. Pendant les vacances c'est un centre de loisirs comme nous le connaissons au printemps ou en juillet. Traditionnellement seul le mois d'août et les vacances de Noël font relâche.

Voici plusieurs années que ce service est réclamé par différentes familles, des sondages ont été faits, mais ils n'ont pas été concluants au niveau du volume des participants potentiels. Le principal reproche était la rigidité des inscriptions, celles-ci étaient dues aux habitudes de fonctionnement de l'époque et à la disponibilité des locaux.

A la suite de nouvelles demandes des familles et des encouragements verbaux du Conseil Général (par rapport à des promesses de subventions), nous avons décidé de relancer l'étude.
Cette fois-ci nous ne ferons pas de sondage auprès des familles, il semble que la demande soit là. Notre décision se prendra sur les critères de coût de revient en terme d'investissement et de fonctionnement.

Pour le fonctionnement nous sommes déjà assurés d'être épaulés par la CAF, qui nous finance à 60% ce service grâce au contrat temps libre que nous avons avec elle. Pour l'investissement nous allons réaliser un bâtiment spécifique et c'est de ce bâtiment que dépendra la réalisation du service. Il serait en effet très difficile d'assurer ce service sans cette nouvelle structure.

Pour permettre d'avoir le maximum d'éléments de décision avant d'aller plus loin dans ce dossier, nous allons missionner les services compétents de la DDE ou de l'Agence de Développement de l'Urbanisme (ADU) pour nous faire une étude de faisabilité. Au cours de janvier 2006 ils nous fourniront le cahier des charges du bâtiment, qui nous sera nécessaire, avec un coût prévisionnel.

Avec ce dossier nous pourrons consulter des architectes et déjà évaluer les subventions possibles. A partir de là, le conseil décidera de la réalisation ou pas de ce bâtiment et ensuite de son utilisation future par le service d'accueil périscolaire évidemment, mais également par d'autres activités si cela est compatible.
On rappelle pour finir, que si le service est mis en place, il ne le sera qu'au cours de l'année scolaire 2006-2007. Il semble impossible de l'envisager en septembre, vu les délais de réalisation d'un bâtiment. Il ne sera ouvert que pour les élèves de primaire, les autres relèvent des assistantes maternelles nombreuses à Arcey, mais ils seront accueillis pendant les CLSH des vacances scolaires.

Roger Petitcuenot

Départ et Arrivée

Cette fin d'année voit un changement au secrétariat de mairie, il s'agit du départ de Claire Poisot et l'arrivée de Céline Rognon.

Claire POISOT fait partie du personnel de la commune depuis 1998. Elle avait été recrutée dans le cadre des contrats emplois jeunes. Très vite, Claire s'est intégrée à la vie communale et s'est adaptée aux différentes tâches qui lui étaient demandées.

Au début de son embauche, un temps devait être réservé pour qu'elle exerce des actions d'encadrement avec des adolescents. Elle a donc assuré la direction de plusieurs camps d'ados : séjour à Malsaucy, camp itinérant à dos d'ânes.
Dans le même temps Claire assurait certaines fonctions au sein du secrétariat de la Mairie aux cotés de Nadine Creusot.

En 2000 , Claire prépare le concours de rédacteur qu'elle obtient avec brio.
A ce moment là le poste de rédacteur est créé pour la commune d'Arcey.
Elle s'investit avec enthousiasme dans ce seul métier puisqu'à présent, il n'est plus question d'encadrer les jeunes adolescents.
Mais Claire ne délaisse pas totalement le pédagogique puisqu'on lui demande de bien vouloir assurer la formation de Jeunes désirant préparer les concours de la fonction publique territoriale.

Chaque personne qui est venue à la Mairie a pu apprécier son sourire toujours égal derrière le comptoir du secrétariat et chaque élu a pu apprécier à quel point, elle prenait son travail au sérieux et faisait preuve d'un grand professionnalisme.

Nous lui souhaitons bonne chance dans son nouvel emploi à la Communauté d'Agglomérations du Pays de Montbéliard où, nous n'en doutons pas, elle donnera entière satisfaction et sa carrière aura sûrement le développement qu'elle mérite.

Nous sommes aussi heureux de souhaiter la bienvenue à Céline ROGNON, adjoint administratif qui prendra la place de Claire le 1er janvier 2006.

Céline vient de Feches-le-Chatel. Elle a effectué un remplacement à la mairie de Vandoncourt et a été choisie parmi une quarantaine d'autres candidatures.

Pour le recrutement, nous avons bénéficié de l'aide du centre de gestion, en la personne de monsieur Thomas.
Le départ de Claire étant un peu précipité, il fallait que sa remplaçante soit opérationnelle de suite. En plus pour prétendre à ce poste, il fallait avoir eu le concours d'adjoint administratif ou le concours de secrétaire.

Nous verrons encore Claire à la Mairie quelques lundis et mercredis pour le passage du flambeau à Céline.

Joël Magnin

Des Nouvelles des écoles

Voyage à Paris

Nous sommes partis de la gare de Belfort le mardi 24 mai 2005, très tôt le matin. Nous avons pris le train et nous sommes arrivés dans la capitale vers 11 h 30. Notre guide nous attendait sur le quai de la gare de l'Est. Il nous a conduits à notre centre d'hébergement où nous avons installé nos bagages et pique-niqué. Ensuite nous avons pris le métro pour aller visiter Notre-Dame, puis nous avons fait une ballade en bateau-mouche sur la Seine. Le soir, après avoir mangé dans un restaurant japonais, nous sommes montés au 2ème étage de la Tour Eiffel.
Le lendemain, nous sommes allés à l'Assemblée Nationale, puis au Museum d'histoires naturelles et au musée du Louvres.
Nous avons passé la journée de jeudi à la Cité des Sciences et le soir nous sommes montés sur le toit de l'Arc de Triomphe.
Le vendredi, nous sommes allés à Montmartre, à Beaubourg où nous avons effectué nos achats de souvenirs. Nous avons ensuite regagné la gare de l'Est pour rentrer à Arcey.
Nous remercions la Municipalité d'Arcey ainsi que l'association " Les Classes Bonbons " qui ont participé au financement de notre séjour.

La classe de CM2 2004/2005

Prénovel de Bise

Notre classe est partie à Prénovel de Bise du 16 au 20 mai.

Il y a des tas d'activités mais nous avons choisi : la piscine, le poney et la sculpture. Le chalet est très grand, il est confortable et accueillant. Nous avons rencontré des gens sympathiques :
Benoît le sculpteur, Nadine l'animatrice-poney, Mélanie et Christelle à la piscine, Anissa pour la vie quotidienne, Chantal et sa guitare .....

En équitation :
Le lundi, on a fait connaissance et on a brossé les poneys.
Le mardi, on a fait de la voltige sous la couverture et dans le brouillard en attelage ...
Le jeudi, on est parti en promenade dans les chemins.
Le vendredi nous avons joué à 1,2,3 ... poney !

A la piscine :
On a joué avec les cotons-tiges géants, avec les tapis de mousse, avec les frites et sur les toboggans ! L'eau était toujours chaude!!!

En sculpture:
On a commencé par dessiner des animaux, des masques... On a eu l'idée des totems et on a travaillé en 4 groupes , alors c'est devenu les 4 points cardinaux!
On a regardé un globe on s'est documenté dans les livres d'art ou de géographie. On a même appris à peindre comme les chinois! On était tout blanc avec le plâtre .

Les CE2 2004/2005

Vie Associative

L'effectif de notre club pour la saison 2005/2006 est de 53 personnes. Il est composé par les 2/3 de dames.

Le club se réunit tous les jeudis après midi à la salle de la convivialité pour des jeux.
Notre club participe avec la municipalité à la journée du téléthon.
Nos manifestations du 1er semestre 2006 sont :
Jeudi 5 janvier 2006 galettes des rois,
Samedi 11 mars 2006 traditionnelle soirée spaghetti,
Mercredi 21 juin 2006 à 12 heures à la salle Polyvalente : organisation d'un repas spectacle Russo-Ukrainien de 2 Heures – Prix 25 € boissons comprises.
Des sorties sont prévues pour le premier semestre.

Les Classes Bonbons

ont vu le jour en septembre 2002. M. Joël CABET « Président » et Mme Marie-Chantal JEANNIER « Trésorière » qui furent des piliers de cette association nous quittent cette année. Ce sont eux qui ont organisé la première réunion pour créer Les Classes Bonbons. Deux autres membres, tout aussi remarquables, nous quittent également Mme Liliane DISTEL « secrétaire adjointe » et M. Christophe MONNOT « Trésorier adjoint ». Nous remercions ces quatre personnes pour leur dévouement.

Le nouveau bureau va poursuivre ses actions pour les enfants des écoles d'ARCEY avec le soutien de M. le maire.

Le nouveau bureau est composé de :
M. VURPILLOT Didier, Président ; M. JIMENEZ Patrick, Vice-président ; Mme HASS Angélique, Vice-présidente ; Mme CHARRON Edwige, Secrétaire ; Mme GARREC Anne-Marie, Secrétaire adjointe ; M. BELLIER Richard, Trésorier ; Mme SCHEURER Christelle, Trésorière adjointe ; M. MUOT Nicolas.

Le programme prévisionnel 2005/2006

Loto	:	samedi 1er avril
Muguet	:	lundi 1er mai
Randonnée pédestre et VTT	:	dimanche 11 juin
Vide grenier	:	dimanche 10 septembre

Grâce à ces différentes manifestations, les enfants de CE2 sont partis durant 1 semaine en classe verte dans le Jura et les CM2 ont pu découvrir Paris pendant 4 jours.

L'association a financé, en tout et partie, les sorties ponctuelles et spectacles au cours de l'année scolaire 2004/2005 pour un montant de 6.700 euros environ.

A.C.C.A ARCEY

L' Association Communale de chasse Agréée d' ARCEY se compose de 27 membres.

Notre comité est le suivant:

Président	M. DUPIN GERARD
Vice - Président	M. DUPONT DANIEL
Secrétaire	M. CHIPPEAUX LUCIEN
Trésorier	M. CROISSANT ROGER
Membres	MM. VERMOT DESROCHES RENE et ULMANN DANIEL

La chasse aujourd' hui, c'est une gestion intelligente de la faune sauvage et du gibier.
En 2005 nous avons lâché 120 faisans et 80 perdrix.
Le lièvre revient dans notre finage ceci grâce à une pression de chasse raisonnable 2 dimanches dans l'année.
Nous avons participé à diverses manifestations dont le Téléthon

Comme les années précédentes, nous avons permis à d'autres associations d'assurer leurs manifestations en toute sécurité, en période de chasse. (Marche, Concours de pistage)

Notre Réserve de chasse est située entre la route de MONTENOIS / LOUGRES - La voie de l ' ISLE et le chemin de MONTENOIS soit plus de 100 Hectares

Les jours de battues grands gibiers sont les samedi et le dimanche matin.
Les jours de non chasses après le 1 novembre 2005 sont les mardi et vendredi.

Vous qui êtes intéressés par la nature et attirés par la chasse traditionnelle, venez nous rejoindre. Pour plus de renseignements, contacter le Président au: 23 rue du stade ARCEY.

Le président de l'ACCA

LA POSTE
29 rue de la 5eme D.B. 25750 Arcey
TEL. 03 81 93 50 78

Du lundi au vendredi
Ouverture de 9 h à 11 h 30
et de 14 h 15 à 17 h 00

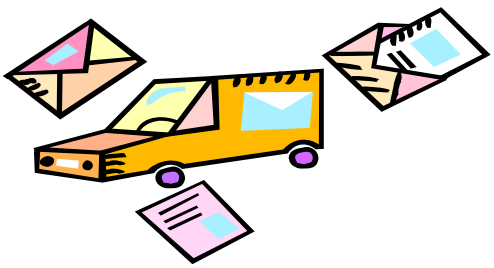

Le samedi
Ouverture de 8 h 30 à 11 h 00

Départ du courrier à 16 h 00 en semaine et 11 h 45 le samedi

Comme tous les ans l'école de musique de la Vallée du Rupt Prélude a repris ses activités mi-septembre avec un effectif de 50 élèves adultes et enfants.

Au programme :

- **éveil musical** (les jeunes enfants pourront choisir leur instrument grâce aux démonstrations des élèves ayant quelques années de pratique),
- **cours de solfège**

enseignement instrumental individuel : violon, piano, saxophone, clarinette, flûte, guitare, batterie (liste non exhaustive)

D'autre part tous les musiciens peuvent participer à de petits ensembles musicaux afin de parfaire leur enseignement et partager de bons moments en commun.

Cette année nous avons pu réduire les cotisations pour les plus jeunes (éveil musical et débutants instrument et solfège) mais aussi pour les familles dès le 2ème membre inscrit.

Si vous souhaitez nous rejoindre, veuillez contacter la responsable pédagogique :
Yolande BALIKO *au 03 84 68 42 08*

Le Président Willy RAFFIN

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque d'Arcey est gérée par deux personnes bénévoles : Marie-Claire Comte et Pierre Marey.
Elle est ouverte tous les mercredis de 16 H 00 à 18 H 30.
La cotisation annuelle est de 4,50 € par famille.

Le nombre de lecteurs est en progression depuis l'année dernière en septembre. Nous avons l'adhésion de plusieurs familles nouvellement installées à Arcey.

Chaque trimestre les élèves des écoles primaire nous rendent visite ce qui permet d'augmenter notre stock de livres jeunesse auprès de la bibliothèque du Doubs.

L'aide de quelques bénévoles serait la bienvenue et nous sommes ouverts à toute nouvelle suggestion.

Coucou ! Vous me reconnaissez !

Un C15 qui descend la 5ème DB tous les matins à 9 H,

Allez cherchez bien !!!

LES ARCOUPIOTS

Lesarcoupiots@wanadoo.fr

Siège social : 4 bis rue des pinsons 25750 Arcey

L'association est née il y a 10 ans. Elle a vu le jour tout simplement grâce à une bande de copains qui voulait partager des loisirs ensemble dans un but non lucratif (loi 1901). De 20 adhérents, il y a quelques années, nous comptons aujourd'hui plus de 100 sympathisants.(les copains des copains …)

Nous avons demandé (lors de notre création) au Président de la Maison pour Tous, s'il voulait bien nous intégrer dans leur organisation, mais celui-ci nous a répondu NON, car nous n'avions rien à lui apporter. Nous sommes donc indépendants et faisons fonctionner notre association uniquement avec la cotisation de nos adhérents qui s'élève à 3€ par personne (pour les petits en dessous de 6 ans, c'est gratuit).

Le nom "les Arçoupiots » est né de ARCEY = Arçou(lle) et de PIEDS = Piots

Si vous désirez nous rejoindre il suffit de connaître une personne dans l'association afin de vous parrainer et vous aider à y trouver vos marques.

Programme 2005:

Sortie restaurant à Clerval ; ski à Châtel ; Théâtre à Allenjoie ; Florissimo à Dijon ;
Soirée dansante à Arcey ; Loto à Bavans ; sortie foot Sochaux Nantes ;
Randonnées au Chasseral en Suisse et à Rouge gazon
Journée canoë Bonal – Montagney; visite guidée de Champlitte et ses caves;
Visite guidée de la batterie de Pont de Roide avec une petite randonnée ;
Désalpe au Boéchet en Suisse; théâtre à Arcey ; après-midi au centre aquatique LAGUNA en Allemagne; Repas Cochonnailles en Alsace; lumières de Noël à Kaysersberg également en Alsace

Calendrier 2006 :

il sera établi lors de notre assemblée générale qui aura lieu le dimanche 15 janvier.
Restaurant, skis, carnaval du feu, Randonnées aux 1000 étangs, Loto, promenade à cheval, visite d'une cave dans le Jura, Eco-musée en Alsace, Randonnée gustative, descente canoë, Week-End au château de Guedelon, Fête de la bière à Munich, Visite d'un barrage en Alsace, Laguna, Bowling…….sont déjà demandés.

Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre:
Présidente : Florence CHICOTOT 03.81.93.45.32
Trésorière Christine IZING 03.84.23.98.70
Secrétaire Mélanie CHICOTOT 06.75.50.61.95

La Première Compagnie d'Arc d'Arcey

Le Club de Tir à l'Arc n'est plus à présenter aux habitants d'Arcey, avec ses trente années d'existence, souvent cité dans la presse la télévision régionale pour ses résultats et son bon fonctionnement
Nous participons régulièrement aux animations organisées par la Commune « Téléthon, Fête Champêtre, Francas etc.… ».
Nous sommes toujours à la disposition des nouveaux arrivants dans le village, pour leur faire découvrir notre sport.
Une école de tir fonctionne le samedi de 14H00 à 15H30 avec des élèves de tout âge, nous prêtons le matériel. L'encadrement est assuré par des Instructeurs Fédéraux dans la salle mise à notre disposition par la Municipalité.
Depuis l'année dernière, le Club dispose d'un chalet sur son terrain d'entraînement avec possibilité d'accès aux Handisports. C'est également un plus pour accueillir les compétiteurs, les adhérents et toutes les personnes intéressées par notre activité.

RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES :

Cotisation :

Cette cotisation est répartie de la façon suivante :
Ligue + Département + Club + assurance + prêt de matériel
Adulte : 92€ Jeune : 65€

L'entraînement :

En extérieur (pas de créneau horaire), à proximité du terrain de motocross:
Nous disposons d'un terrain pour le tir Olympique, jusqu'à 70M d'un parcours de 12 cibles pour le tir en campagne

En salle (salle communale au-dessus de la salle des fêtes) :
Jeudi : 17H00 à 20H00
Samedi : 15H30 à 17H00
Dimanche : 9H00 à 12H00

L'école de tir :

Le matériel peut être prêté aux personnes fréquentant l'école de tir
En salle (salle communale au-dessus de la salle des fêtes):
Samedi : 14H00 à 15H30

Un renseignement ne coûte rien, contactez notre Président au
03 81 93 54 46

UNION SPORTIVE D'ARCEY

Le club de football de notre village est né en 1925 sous le nom **d'Étoile sportive d'Arcey.**

Le premier président était le Colonel Choulet assisté d'un vice-Président M. Rémond, l'instituteur de l'époque et de Genin Lucien, secrétaire, Maillot Eugène, trésorier et d'un Moniteur sportif, Urbain Alfred. Les comités se renouvelleront jusqu'en 1942 et des noms se succéderont aux différentes fonctions du bureau comme Gilbert Bidaine, Guy Dupont, Alphonse Perriot,et Jules Guignard qui en 1942 était président du club et maire de la commune.

Le Club se reconstruit en 1954 sous le nom de l'Union Sportive d'Arcey.

Aujourd'hui, au-delà des objectifs sportifs que l'US Arcey football se fixe à chaque début de saison , les dirigeants s'efforcent de dynamiser les vertus d'amitié, de convivialité et de sportivité.
Avec un effectif de 128 adhérents (106 joueurs, 21 dirigeants et 1 arbitre), l'U.S. Arcey participe aux divers championnats et Coupes avec les équipes seniors A et B et les jeunes 15 ans, 13 ans, poussins, débutants.
L'objectif de la saison 2005/2006 est de progresser pour atteindre la division supérieure.
Merci à tous les bénévoles, dirigeants, commerçants, artisans qui contribuent à la bonne marche du Club afin que celui-ci conserve cet esprit d'amitié indispensable dans toute association.

Date à retenir :
Soirée dansante le 25 mars 2006 salle polyvalente à Arcey.

MOTO CROSS

Le Club Arcey Moto Cross organise le dimanche 30 avril 2006 les championnats de Franche Comté :

- 125 CC
- 250 CC
- 85 CC

Avec une course OPEN et deux courses régionales
125 CC et 250 CC

Ces manifestations se dérouleront
de 8 H 00 le matin à 19 H 00.

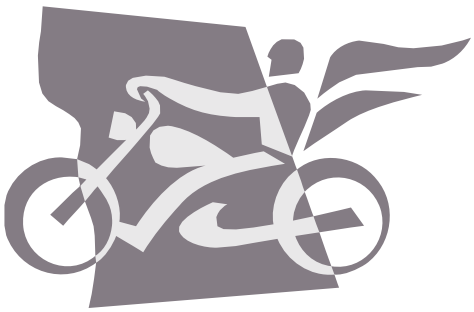

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

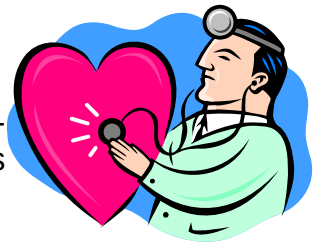

Les Membres du CCAS vous souhaitent une bonne année et vous rappellent qu'ils restent à votre disposition si d'éventuelles difficultés vous préoccupaient dans votre vie quotidienne.
En 2005, les ressources étaient les suivantes :

- Subvention communale de 10900 €
- Location de bennes pour 494 €
- Droit de place de camions d'outillage soit 368 €

Ce qui a permis de financer :

- Les colis des anciens pour 5582,30 €
- Le repas des anciens pour 5426,13 €
- La cotisation à l'URSAAF des bénévoles : 128 €
- Des secours d'urgence aux familles dans le besoin : 730 €
- Une subvention aux restaurants du Cœur de 80 €

Nous remercions tout particulièrement les dames qui ont participé aux différentes collectes (Cancer, CCAS, Brioches, …)

DéFI association intermédiaire

Mode d'emploi ...

Vous avez besoin d'un coup de main ?

Bricolage, entretien d'espaces verts, manutention, postes en entreprise...

Contactez-nous !!!

03 81 37 10 08

6 place Émile PEUGEOT 25700 VALENTIGNEY

- ✓ Des mises à disposition rapides,
- ✓ Des réductions d'impôts dans le cadre des emplois familiaux,
- ✓ La prise en charge des formalités administratives,

Etat Civil

Ils sont arrivés

TOURNOUX Grégoire
Le 14 janvier à Montbéliard
GRONDIN Noé
Le 07 février à Belfort
RECEVEUR Sendro
Le 24 février à Montbéliard
SCHEURER Evana
Le 01 juin à Montbéliard
COULON Sanela
Le 10 juin à Montbéliard
CLAVEL Nathan
Le 17 juin à Montbéliard
HUGONIOT Manon
Le 21 juin à Montbéliard
SOLGADI Anthony
Le 29 juin à Montbéliard
PY Auphélie
Le 13 juillet à Montbéliard
FOIS Candice
Le 13 juillet à Belfort
BOUCHARDY Vincent
Le 13 octobre à Belfort
FLAGET Martin
Le 29 octobre à Montbéliard
CHOPINET Gabin
Le 04 décembre à Montbéliard
BON Jenifer
Le 29 décembre à Montbéliard

Ils se sont mariés

Laurent BOUTON et Marlène TONINI
Le 04 juin.

Frédéric PHILIPPE et Sandra DAVID
Le 09 juillet.

Richard ZENNER et Sylvie GRANDJEAN
Le 30 juillet.

David BRUHL et Laura BOURQUIN
Le 24 septembre.

Jacques JEANNIER et Marie-Chantal PETIT
Le 1er octobre.

Ils nous ont quittés

Sylviane CABET, Veuve CHAUVIN
Le 02 février à Montbéliard

Marcel ROUSSELET
Le 19 février à Montbéliard

Berthe BRISEUX épouse SCHEURER
Le 26 mars à Arcey

Robert SOLLBERGER
Le 27 mars à Montbéliard

Jeanne ROTH, Veuve GILLIOTTE
Le 05 mai à Montbéliard

Simone DAGUET, Veuve CRETIN
Le 27 mai à Montbéliard

Ida TAVANI, Veuve CARRARA
Le 29 mai à Montbéliard

Maurice MARET
Le 11 juillet à Montbéliard

Jacques VIOLARD
Le 09 novembre à Montbéliard

Jean Paul BUCHEMEYER
Le 13 novembre à Arcey.

Informations Pratiques

Horaires de la Déchetterie à Désandans

les lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H d'octobre à mars, puis de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 18 H d'avril à septembre.

Comment voter ?

Ø Il faut être inscrit sur la liste électorale avant le 31 décembre de chaque année. Cette inscription conditionnera votre radiation de votre ancienne commune.

Je dois remettre à jour ma carte vitale, comment faire ?

Ø Une borne est à votre disposition **à la Pharmacie** depuis le 1er janvier 2006.

la Caisse Primaire d'Assurance Maladie assure une permanence les 1er et 3 ème jeudi de chaque mois en mairie de 13h30 à 16h15. Vous pouvez également mettre votre carte Vitale à jour pendant cette permanence.

Ø Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les mardis matin de bonne heure. Il vous est conseillé de déposer vos poubelles sur le bord du trottoir dès le lundi soir.

Attention

- Ne pas utiliser n'importe quel contenant. Les containers à roulettes ne seront pas relevés.
- **Tri :** des bacs sont prévus à cet effet sur les parkings de la salle des fêtes et de l'ancien chapeau rouge.
- **Encombrants :** Ils sont à emmener à la déchetterie de Désandans.

- **Penser à signaler au secrétariat votre arrivée ou votre départ de la commune, ainsi que tous les changements dans la composition de votre foyer (exemple : enfants étudiants ou internes). Ces renseignements sont indispensables à l'établissement de la facturation après chaque semestre.**

Les bennes de la commune peuvent être louées pour le week end au profit du CCAS : 7 € la petite et 10 € la grande (s'inscrire auprès du secrétariat de mairie).

Attention : un seul type de déchets par chargement sera toléré !!!

Une photocopie ? Un fax à envoyer ?
Ø 0.15 € la photocopie
Ø 0.80 € l'envoi d'un fax

Bois

La commune propose chaque année une vente de bois de chauffage. Les inscriptions ont lieu en mairie courant novembre. Le bois est commandé soit en stères à retirer en forêt, soit à fabriquer.

Je dois refaire ma carte d'identité ou mon passeport

Les dossiers sont à retirer en mairie. Les passeports sont valables 10 ans, le timbre fiscal est de 60 €.
La carte d'identité est gratuite.

Imprimés disponibles

Demande de permis de construire, certificats d'urbanisme, certificats de vente de véhicules et certificats de ramonage.

Adresse internet : arcey.mairie@wanadoo.fr

Quelques Tarifs :

Caution matériel 76 €
Cimetière columbarium 533.57 €
Concession 91.47 €

Cotisation bibliothèque 4.50 € par an et par famille
Coupes de bois bois à façonner 8 €
Bois prêt 24 €
Composteurs (selon tarifs pratiqués par CAPM et convention qui est établie avec eux)

Salle polyvalente

Habitants d'Arcey week-end **170 €**
Associations d'Arcey week-end **150 € avec vaisselle et 120€ sans vaisselle**
Extérieurs week-end **400 € le week end compte deux jours ; chaque jour supplémentaire sera facturé 60 €.**

Salle de convivialité

Sous conditions particulières à voir en mairie 1 jour 50 €

Un peu de Civisme ...

De nombreuses plaintes parviennent en mairie au sujet des déjections canines sur les trottoirs du village.

Pour le bien être de tous, nous vous demandons instamment de respecter votre environnement et de surveiller vos animaux.

A retenir !!

La tonte, le bricolage et le jardinage sont régis par un arrêté préfectoral et sont autorisés :

- **Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30.**
- **Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h30.**
- **Dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.**

Le relais TV de la Prusse ne sera plus réparé !!!

Voilà ce que coûtent les dégradations à la communauté :

21 juin 2005 : Portes des vestiaires du stade forcées : 1447,16 €

20 juillet 2005 : porte d'entrée du logement de la poste forcée : 221, 46 €

22 septembre 2005 plaques de parement extérieur de la salle polyvalente cassées : 3045,36 €

Merci à ceux qui commettent ces dégradations, ces tentatives d'effraction.

Ici n'apparaissent pas les nombreuses fois où les employés de la commune sont obligés de réparer des serrures que l'on a bouché délibérément, les nombreux graffitis qui sont effacés régulièrement, les abribus que certains prennent un malin plaisir à dégrader, etc ...

Vie Economique

Pharmacienne
Pharmacie SEICHEPINE 76, rue de la 5° DB
03 81 93 51 24

Infirmières
AUGEROT, PERROT, POISOT
Cabinet 50b, rue de Montbéliard
03 81 93 19 29

Masseur Kinésithérapeute
FOUROT Pascal—SARRAZIN Patrice
34, rue de Montbéliard
03 81 93 12 94

Chirurgien dentiste
PASTEUR Robert 2, rue d'Alencourt
03 81 93 56 80

Médecins
GRANDJEAN Sylvie rue Charles de Gaulle
03 81 93 50 35
MAREY Michel 2, rue d'Alencourt
03 81 93 56 80

Boulangerie Alimentation
BERNARD Guy 46, rue de la 5° DB
03 81 93 50 46

Boucherie
FROTE Philippe rue de Montbéliard
03 81 93 10 61

Bar le Cocothier
Pizzas à emporter
36, rue de Montbéliard
03 81 93 14 72

Coiffeurs
Salon PIERRETTE 22, rue de la 5° DB
03 81 93 53 85
GB Coiffure rue de la 5° DB
03 81 93 51 06

Agent commercial
DOUTAUX Jean Pierre (vente de pneus)
4, rue de Villersexel
03 81 93 13 87

Expert Immobilier
SCHEURER Roland - B7
1, rue des Roses
03 81 93 50 92

Société Protectrice des Animaux
Mme AMMANN Jacqueline
03 81 93 50 92

Professeur de Musique à Domicile
Mlle STRAUBE Virginie
06 11 91 38 67

Chauffage Sanitaire
SACCHI Mickaël impasse des prélots
03 81 91 44 78

Plomberie Chauffage Sanitaire
CLERC Patrick 61, rue du Stade
03 81 93 58 74
MONNIER Gilles rue de Montbéliard
03 81 93 13 95

Plâtrerie peinture
GOLD Yvan 58 bis, rue de la 5° DB
03 81 93 15 84

Couverture Zinguerie
LAUNAY Fabrice 42, rue de Montbéliard
03 81 93 13 98
SARL STRAUBE 6, rue Charles de Gaulle
03 81 93 41 58

Garage
GALLAND Philippe 10 bis, rue de Villersexel
03 81 93 42 28
KEMPF Ernest 41, rue de Montbéliard
03 81 93 50 57
NICOLET (SPORT)
12, rue de la Neuvelle
03 81 93 18 96
PRIMOT Jean Claude
15, bis voie de l'isle 03 81 93 14 36

Transporteur
NICOLET Laurent 52, rue de Montbéliard

Ébéniste
DAGUET Christophe 35 bis, rue de la 5° DB
03 81 93 41 44

Vente TV Électroménager
REICHENBACH Michel 6, rue des Tulipes
03 81 93 16 87

Carrière
Granulats Franche Comté rue de Villersexel
03 81 93 56 02
Nouvelle carrière d'Arcey Route de Villersexel

Travaux Agricoles
ULMANN Albert La Fougère
03 81 93 15 51

Auto École Euroconduite
47, rue de la 5° DB
03 81 34 73 17 ou 06 80 71 60 25

Les Assistantes Maternelles de la commune d'Arcey

NOM Prénom	Adresse	Téléphone
Madame BARBOSA Frédérique	5, rue des Lilas	03.81.93.13.64
Madame HOFFER Pascale	4, Bis rue du Stade	03.81.93.12.23
Madame KOSK Marie Christine	43, rue de Montbéliard	03.81.93.41.17
Madame CHICOTOT Florence	4 bis, rue des Pinsons	03.81.93.45.32
Madame MONNIER Marie Cécile	4, rue des Chenevières	03.81.93.57.36
Madame CHOPINET Chantal	8, rue des Tilleuls	03.81.93.19.81
Madame PEDRAZA Lucie	4, rue des Pommiers	03.81.93.10.41
Madame PEREIRA Jocelyne	52 ter, route de Montbéliard	03.81.93.19.18
Madame CUENOT Geneviève	1, impasse du Champ des Prés	03.81.93.15.34
Madame PY Stéphanie	93, rue de la 5ème DB	03.81.93.45.26
Madame DINARD Marie Thérèse	59, Rue du Stade	03.81.93.40.20
Madame PHILIPPE Marie Thérèse	3, rue du Stade	03.81.93.55.87
Madame HAAS Angélique	8, rue des Pommiers	03.81.93.59.29
Madame LESERT Delphine	2, Impasse de la Velle	03.81.93.18.35
Madame THIBAUD Isabelle	36, rue de la 5ème DB	06.85.60.67.26
Madame THEVENOT Françoise	29, rue de Montbéliard - DUNG	03.81.93..38.85
Madame KHEFIF Sylvie	49, rue de la 5° DB	03.81.93.41.69 06.79.31.55.29
Madame HERRY Sylvie	4, impasse des œillets	03.81.93.43.47
Madame MILLER Véronique	55, rue de la 5° DB	03.81.93.13.24
Madame GRAS Véronique	3, rue des pinsons	03.81.93.16.35
Madame SAINTHILLIER Christelle	41, rue de la 5° DB	03.81.93.49.45
Madame UBERSCHLAG Magali	38 T, rue de la 5° DB	03.81.93.48.06
Madame BON Nathalie	10 ter, rue d'Alencourt	03.81.93.19.54
Madame YVANOFF Fabienne	20, rue de Villersexel	03.81.93.19.24